

Nombre de Conseillers : en exercice / 11 / présents / 11 / votants / 11 /

L'an deux mil onze, le 10 mai, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-MESMIN, dûment convoqué le 04 mai 2011, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mr Guy BOUCHAUD, Maire.

PRÉSENTS : Mmes DEVAUD Yvette, COMBY Sandra, Nathalie VESLARD, MM. BOUCHAUD Guy, PICHON Robert, ROUSSEAU Claude, HAYE Guy, BOSSELUT Robert, GERAUD Pascal, ROCHE Olivier, M. Jean Pierre DURAND.

SECRETARE : Sandra COMBY.

Le Maire prononce les mots de bienvenue et sollicite l'autorisation d'ajouter une délibération sur la location de la maison communale. Le Conseil accepte à l'unanimité l'ajout de ce point à l'ordre du jour. Les points suivants sont abordés :

1/ Vote des taux des taxes locales.

Le Maire rappelle que le compte administratif 2010 présente une baisse des frais de fonctionnement et un bilan excédentaire. Il propose donc, malgré la hausse constante du coût de la vie que les taux des taxes locales ne soit pas augmenté cette année. Le Conseil municipal vote à l'unanimité cette proposition.

2/ Vote du budget :

Le Maire présente le budget 2011. Il souligne les économies réalisées en 2010 en matière de frais de fonctionnement et propose d'affecter cette année 76 700€ de la section fonctionnement à la section investissement. Cela permettra de réaliser les travaux de voirie planifiés sans avoir recours à l'emprunt.

Le Maire précise par ailleurs que dans le cadre du contrat d'objectif il a obtenu une subvention de 17 600 € pour la voirie et une autre de 50 000 € pour l'aménagement du Canton.

Pour la voirie, le Maire ajoute qu'il n'a pas réussi à obtenir du Conseil Général le classement de la route communale des Bichets en voie départementale malgré le fait que celle-ci soit principalement dégradée par les poids lourds et qu'elle relie deux départementales. Il a donc demandé une audience à la Préfète pour obtenir des aides de l'état en matière de voirie. (La commune de SAINT-MESMIN est au carrefour de la Corrèze, Haute Vienne et Dordogne, possède le plus long réseau de voies communales du Canton et ne doit pas financer seule l'entretien correct de son réseau).

Le Conseil accepte à l'unanimité le budget.

3/ Embauche du CAE.

Le Maire explique que malgré ses démarches auprès du Sous-Préfet de NONTRON et du Pôle Emploi le contrat de M. Richard ROUSSEL n'est toujours pas signé mais qu'il n'a plus refusé...

4/ Location de la Maison communale.

Le Maire annonce que M. Hervé DARLAVOIX a donné son congé pour le 30 avril et que le préavis de 3 mois n'est pas respecté. Il demande que compte tenu de la situation la municipalité renonce à la perception de la somme correspondante à ce préavis.

Le Maire précise que la maison sera louée à la famille TOUILLET à compter du 1^{er} juillet 2011.

5/ Marchés de nuit et soirée du 6 août.

Le Maire précise que la préparation de ces deux manifestations est déjà entamée. Il rappelle les perturbations engendrées par les intempéries de l'année dernière et

souhaite que des mesures soient prises cette année pour y remédier. Il présente à cet effet un projet d'aménagement de la plate forme du hangar municipal. Ce projet consiste en l'aménagement intérieur de la partie construite et en l'implantation de 3 structures homologuées sur la plate forme. Ce projet est accepté à l'unanimité par le Conseil qui vote l'achat de deux structures homologuées.

6/Bilan de la location des Etangs des Forges

Le Maire souligne que cette opération appréciée par les administrés dégage déjà des bénéficiaires qui seront en partie réinvestis dans l'achat de poissons à l'intersaison.

Divers :

Point de situation sur le **SIAEP (Syndicat de l'eau)**.

Le Maire rappelle que l'augmentation annoncée et refusée par les délégués de la commune (R. PICHON et lui-même) est malgré cela effective et qu'elle apparaît sur les dernières factures .Il souligne que ses démarches pour la recherche d'une alternative à la SOGEDO ont abouti puisque le syndicat vient d'accepter le financement d'un audit sur la gestion de l'eau à PAYZAC-SAVIGNAC.

Point de situation **COMCOM** .

Le Maire fait le point de situation sur l'élargissement de la disparition de certaines Communautés de Communes. Il souligne que notre COMCOM Causses et Rivières sera étendue et que les communes de SALAGNAC , CHERVEIX-CUBAS et TOUTOIRAC devraient à terme nous rejoindre.

Bilan des festivités du 8 mai :

Troupe du Saut-Ruban .

Le Maire a souligné la qualité des acteurs et du spectacle présenté .Les danses et les costumes ont été très appréciés .Il précise qu'avec les modifications qui seront prochainement apportées à l'intérieur du hangar ,la qualité du spectacle et le confort des spectateurs seront sensiblement améliorés pour l'année prochaine.

Cérémonie du 8 Mai

Guy HAYE a déploré l'absence des enfants de l'Ecole Buissonnière pour cette cérémonie qui a vu le Maire décorer René MERILLOU, René GERODOLLES et Marcel ANDRAUD. L'ensemble du Conseil partage cet avis et demande aux parents de faire un effort pour la présence de leurs enfants le 8 mai et le 11 novembre. Les membres du Conseil et le Maire ont décidé de chanter eux aussi la Marseillaise pour le 18 juin ,jour où , à partir de 18h00 la municipalité organisera la Fête de la musique et donnera lecture de l'appel du Général de GAULLE pour la première fois à SAINT-MESMIN . (Cette soirée sera suivie d'une retraite aux flambeaux et d'un feu de Saint-Jean).

Passerelle de GABOURAT :

Le Maire annonce qu'il a demandé des subventions pour la réfection de cette passerelle et que la municipalité de GENIS participera au coût de cette opération.

Mise en garde :

Le Maire demande aux Conseillers de mettre en garde les personnes âgées vis-à-vis des appels téléphoniques de correspondants qui cherchent à vendre des antennes satellites ou des équipements visant à faire économiser de l'énergie.(isolation, climatisation etc...)

La réunion s'est terminée à 23H45.